

Limiter la durée d'exploitation des 5 centrales nucléaires suisses est dans l'intérêt de tous

Greenpeace Suisse, Bureau francophone, CP 1558, CH-1211 Genève 1
Téléphone +41 22 907 72 72, Courriel: suisse@greenpeace.org

GREENPEACE

www.greenpeace.ch

La population suisse a besoin de sécurité

Le principe de la Loi sur l'énergie nucléaire qui veut qu'une centrale nucléaire soit exploitée tant qu'elle est sûre semble raisonnable, mais il ne l'est pas. Cette attitude menace la sécurité de la population suisse. L'IFSN examine pourtant régulièrement la sécurité des centrales et exige des exploitants qu'ils les mettent à niveau et en remplacent certains éléments qui doivent garantir l'exploitation à long terme.

Les autorités de surveillance ne fixent toutefois pas d'échéance à leur exploitation. Cette façon de faire constitue une mauvaise incitation; les exploitants de centrales investissent bien dans des mesures d'entretien – Axpo veut p. ex. investir CHF 700 millions ces prochaines années dans la centrale de Beznau – mais ils veulent aussi prolonger autant que possible la durée de fonctionnement de leurs installations afin d'amortir leur investissement et d'en augmenter la rentabilité. Le prolongement de la durée d'exploitation augmente le risque de défaillances matérielles et d'incidents parce que la chaleur, la pression et la radioactivité usent le béton et l'acier.

Il faut également savoir que la cuve du réacteur et l'enceinte de confinement, les deux principaux composants de la sécurité d'une centrale, ne peuvent pas être remplacés. Ce qui vaut pour une voiture ou une machine à coudre vaut aussi pour ces composants. Chaque nouvelle journée d'exploitation augmente la probabilité de défaillance matérielle – c'est une loi de la physique. Une défaillance de la cuve du réacteur aurait des conséquences

catastrophiques, parce qu'il est impossible de lutter contre la fusion du cœur d'un réacteur.

La sécurité selon Hans Wanner, directeur de l'IFSN (Autorités de surveillance)

La limitation de la durée d'exploitation rend le travail de M. Wanner plus clair. Pour l'IFSN, la réglementation actuelle est en effet intenable et il s'engage pour une échéance de fonctionnement des 5 centrales nucléaires. L'IFSN veut en principe empêcher que les centrales fonctionnent jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de marge de sécurité. En d'autres termes, il ne faut pas presser le citron jusqu'à ce que son écorce se fende. De claires échéances de fonctionnement permettent à l'IFSN de planifier les dernières années de fonctionnement des centrales, d'être sûr que les exploitants investissent jusqu'au bout dans leurs centrales et qu'elles disposent des compétences suffisantes.

La sécurité selon la Conseillère fédérale Doris Leuthard (Monde politique)

Sans échéance pas de transition énergétique. Doris Leuthard ne pourra en effet pas mettre en œuvre les mesures prévues pour l'extension des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique si on ne sait pas quand les centrales nucléaires seront arrêtées. Sans échéance pour les centrales, il ne peut y avoir de planification de l'extension des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. S'il est au contraire possible de planifier les dates d'arrêt des centrales et leur remplacement par les nouvelles sources d'énergie nécessaires pour garantir la sécurité de l'approvisionnement électrique, Doris Leuthard trouvera le soutien dont elle a besoin au Parlement pour son paquet de mesures.

La politique devra ainsi se tenir à un échéancier clair et adopter un cadre légal efficace. Les investisseurs, les entreprises électriques et les ménages en profiteront aussi; ils pourront planifier la transition énergétique, maîtriser leur consommation et obtenir les garanties nécessaires pour les investissements dans de nouvelles énergies. Les privés peuvent investir dans des installations solaires et profiter de l'efficacité énergétique.

La sécurité selon Heinz Karrer, PDG d'Axpo (Exploitants)

Combien dois-je encore investir dans Beznau? Heinz Karrer, directeur général d'Axpo, ne pourra répondre à cette question que lorsqu'il saura combien de temps la centrale aura encore le droit de fonctionner. Des durées d'exploitation clairement fixées facilitent la planification des investissements des exploitants de centrales. Arrêter définitivement une centrale n'est en outre pas une entreprise facile. Une intense activité continue de régner dans une centrale durant 15 ans après l'arrêt de la production d'électricité. L'exploitant doit soigneusement planifier les travaux d'arrêt définitif qui constituent une nouvelle époque pour la centrale. Une date d'arrêt planifiée permet de reconverter assez tôt les personnels qui ne seront plus nécessaires après l'arrêt et d'en recruter de nouveaux. L'arrêt d'une centrale constitue en outre la fin d'une importante capacité de production. Comment Axpo fournira-t-elle ses clients après l'arrêt de Beznau? Il faut du temps pour réorienter la stratégie de l'entreprise, et des durées d'exploitation planifiées permettent de l'anticiper.

La sécurité selon Roland Brogli, directeur de finances du Canton d'Argovie (Les cantons et les communes)

En Suisse, les centrales nucléaires appartiennent aux collectivités publiques et versent d'appréciables contributions aux cantons et aux communes sous forme d'impôts. Des échéances d'arrêts définies sont dans l'intérêt de Roland Brogli, le Conseiller d'Etat argovien en charge des finances du canton le plus nucléarisé de Suisse. Il sait ainsi quand il devra remplacer

les rentrées fiscales générées par les centrales nucléaires. Il peut ainsi adapter à temps la stratégie d'investissement du canton. Il sait jusqu'à quand les régions où sont implantées les centrales doivent être préparées à leur arrêt. Le passage de l'exploitation à l'arrêt puis à la déconstruction fait perdre d'importants revenus fiscaux aux communes concernées. L'arrêt d'une centrale demande de toutes autres prestations et fournitures, de nouvelles PME doivent être établies dans la région; cela modifie la structure économique des régions concernées.

La réglementation actuelle conduit à ce que les centrales nucléaires ne soient arrêtées que dans un seul cas, si une inspection constate des défaillances techniques ou s'il se produit un incident. Dans ce cas, il s'agit toujours d'un arrêt soudain et inattendu.

Ce que nous pouvons apprendre des arrêts rapides des centrales de Doel, Tihange, San Onofre et Cristal River:

Ces derniers mois, pas moins de 4 centrales nucléaires ont dû être arrêtées du fait de défauts techniques ou d'incidents. A Doel et Tihange (Belgique), une nouvelle technique de mesure a permis de découvrir des milliers de fissures dans l'enveloppe du réacteur. Aux USA, les centrales de Crystal River et de San Onofre ont été arrêtées pour des problèmes liés à leur vieillissement; des fissures ont soudainement été découvertes dans l'enceinte de confinement de la première et dans la seconde, l'usure des matériaux a provoqué l'émission de vapeur radioactive. Ces arrêts inattendus montrent ce qui pourrait aussi se produire en Suisse sans échéance planifiée pour l'arrêt. Les centrales sont exploitées au-delà de leur durée de vie théorique et l'usure liée au vieillissement provoque de graves incidents... et personne n'y est préparé. Les exploitants n'avaient pas du tout prévu un arrêt soudain. Ils n'ont pu ni réorienter leur production de courant ni préparer leur entreprise à l'arrêt de la centrale. Elles perdent des sommes importantes parce que leur centrale à l'arrêt ne produit plus et qu'ils doivent acheter du courant de remplacement. Le monde politique doit prendre les mesures appropriées le plus tôt possible simplifier le remplacement des capacités de production par de bonnes conditions-cadres. Et ces exemples montrent une fois de plus que de vieilles centrales constituent une menace permanente pour la population.